



**Boischatel**  
De nature exceptionnelle

## CERTIFICAT

Je soussignée, Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la Municipalité de Boischatel, certifie par le présent document que :

1. Le nombre de personnes habiles à voter sur le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 *décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue des Opales* était de six mille deux cent vingt-six (6226);
2. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de six cent trente-cinq (635);
3. Le nombre de demandes faites étant de zéro (0);
4. Le Règlement d'emprunt numéro 2022-1145 *décrétant une dépense de 3 185 000 \$ et un emprunt de 3 185 000 \$ pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue des Opales* est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat le 20<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022.

Sophie Antaya  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière